

ORGANISATION DES NATIONS AUTOCHTONES DE GUYANE

ONAG

ONG Autochtone suivant la loi du 1^{er} juillet 1901

Sous le n° W9C1001858

Siret : 530 277 102 00014 APE : 9499Z

APPROCHE DE LA GESTION DE LA FOAG

Le 29 mai 2010, les organisations et les chefs coutumiers Autochtones se sont réunis au Centre Kalawachi, à Kourou en vue de la suspension, de l'ancienne Direction de la FOAG. La décision a été votée à l'unanimité des membres présents. Monsieur Jocelyn THERESE faisait parti des votants.

Par manque de transparence, par manque de communication, à cause de nombreux dysfonctionnements depuis 10 ans, les leaders Autochtones de Guyane ont suspendu le mandat de Monsieur Jean-Aubéric CHARLES, en tant que Coordinateur Général de la FOAG, et demandent que le 4^{ème} congrès se réalise le plus rapidement possible. Ils rappellent également que ce congrès aurait due avoir lieu depuis 2005.

En effet, Monsieur Jean-Aubéric CHARLES était à la tête de la FOAG depuis 2001, sans y avoir été élu. Monsieur Jean-Aubéric s'était donc autoproclamé Coordinateur Général de la FOAG.

A ce jour, aucun document n'est fourni sur sa gestion à la nouvelle direction, aucun bilan financier depuis 10 ans, aucun rapport sur ses nombreux voyages avec Monsieur Jocelyn THERESE, aucune assemblée générale ne semble avoir lieu durant cette période, encore moins une petite réunion. Monsieur Jean-Aubéric CHARLES, en compagnie de Monsieur Jocelyn THERESE semble encore voyager, en attendant les communautés Autochtones de Guyane sont délaissées et demandent que l'on se penche sur leur situation grave et préoccupante.

Un courrier a été envoyé en recommandé pour demander les relevés de compte de la FOAG, dans l'objectif de réaliser le 4^{ème} congrès. Mais toujours pas de document officiel.

Les leaders Autochtone ont quant même tenu 4 jours de congrès avec les propres fonds de 3 personnes et l'aide apportée par les autres communautés, et sans aucun fonds provenant de la FOAG.

Il en ressort de ce dernier congrès une nouvelle équipe.

Monsieur Jean Aubéric CHARLES et Monsieur Jocelyn THERESE n'ont pas prévu de successeur pour la FOAG. Aucune transmission de leur savoir et de leur expérience n'a été faite.

Nous avons tenu à poursuivre les relations avec la COICA, dans la transparence et le respect, si le remplacement de Monsieur CHARLES et de Monsieur THERESE était prévu.

4, passage Monnerville

97310 KOUROU

Amérique du Sud - France - DOM - Guyane Française

Tél : 00594694262277

florence.edouard@gmail.com

ORGANISATION DES NATIONS AUTOCHTONES DE GUYANE

ONAG

ONG Autochtone suivant la loi du 1^{er} juillet 1901
Sous le n°W9C1001858
Siret : 530 277 102 00014 APE : 9499Z

Après avoir exposé les différents faits sur la situation non transparente entre les anciens dirigeants de la FOAG, la nouvelle équipe, et la COICA, le 18 Août 2010, une décision du bureau de la FOAG a été prise pour ne pas se rendre en BOLIVIE à la réunion de la COICA, n'ayant pas obtenu satisfaction auprès de celle-ci.

La Coordinatrice Générale décide avec son équipe de ne pas se présenter à la réunion de la COICA en BOLIVIE au côté de Jean Aubéric CHARLES et de Monsieur Jocelyn THERESE et ne mandate aucun membre du bureau de la FOAG pour se faire représenter.

Les motifs étaient les suivants :

- Monsieur Jean Aubéric CHARLES et Monsieur Jocelyn THERESE n'appartenant plus au bureau de la FOAG, mise en place par le 4^{ième} congrès.
- Les communautés estiment qu'ils ne sont plus représentatifs et ne doivent plus siéger au nom de la FOAG et pour le Peuple Autochtone.

Après une tentative d'intimidation et de pression de la part de Jean Aubéric CHARLES sur la nouvelle Coordinatrice Générale, cette décision a été violée par ce dernier, ainsi que par Monsieur Jocelyn THERESE et Mme Anne-Marie CHAMBRIER.

Mme BISWANA Solange, et Monsieur CHAMBRIER parlent au nom des LOKONO et ont décidé d'envoyer, Mme Chambrier Anne-Marie pour représenter la fédération LOKONO de Matoury au sein de la COICA.

La Coordinatrice Générale a demandé à Mme CHAMBRIER, si le Chef Coutumier de son village et les autres membres de la fédération des Lokono ont été informés de son départ en BOLIVIE.

Mme Chambrier confirme que tous les membres de la fédération des Lokono la mandatent pour participer à cette réunion en BOLIVIE. Elle a ajouté que cela était pour le bien de la Fédération LOKONO et que le Chef Coutumier possédait tous les documents officiels de la FOAG.

Au vue de la situation, Anne-Marie CHAMBRIER, Jean Philippe CHAMBRIER et Solange BISWANA décident de ne pas affilier la Fédération Lokono à la FOAG.

Arrivée en Bolivie, la Fédération Lokono n'étant pas reconnue par La COICA, Mme CHAMBRIER, s'est vue refuser l'entrée et a fait valoir son appartenance à la FOAG.

Suite aux motifs suscités, malgré les demandes répétées, il se trouve que la nouvelle équipe issue du 4^{ième} congrès n'a reçu aucun document comptable, ni administratif de l'ancienne équipe qui a siégé pendant 10 ans sous la présidence autoproclamée, de Monsieur Jean Aubéric CHARLES et de son équipe.

ORGANISATION DES NATIONS AUTOCHTONES DE GUYANE

ONAG

ONG Autochtone suivant la loi du 1^{er} juillet 1901

Sous le n°W9C1001858

Siret : 530 277 102 00014 APE : 9499Z

Devant ces faits, pour ne pas avoir à supporter la mauvaise gestion et la mauvaise image manifestent de l'équipe précédente, c'est à contre cœur, que la nouvelle équipe a décidé de changer de dénomination en se transformant en ONAG (Organisation des Nations Autochtones de Guyane).

Actuellement, un énième congrès FOAG se prépare à Awala-Yalimapo, initié par ceux qui ont participé à la destitution de l'ancienne équipe. Où se trouve, la crédibilité de Monsieur Jocelyn THERESE, qui après avoir voté la destitution de Monsieur Jean-Aubéric CHARLES s'échine à le remettre en selle, après sa gestion calamiteuse.

Et où se trouve le sérieux de Monsieur Jean-Aubéric CHARLES, qui a fait fi de tous les articles du statut de la FOAG?

Il semblerait que le fait d'avoir une femme à la tête de l'Organisation réveille le machisme de certains.

Le Peuple Autochtone a beaucoup plus besoin d'unité, de sérieux et de considération dans la gestion de ses préoccupations que de pantalonnades répétées.

Eric LOUIS

Secrétaire Général de l'ONAG



4, passage Monnerville

97310 KOUROU

Amérique du Sud - France - DOM - Guyane Française

Tél : 00594694262277

florence.edouard@gmail.com